



# L'ÉCHO DU CHÂTEAU

À DISPOSITION SUR WWW.DARDAGNY.CH

DÉCEMBRE 2019 - N°32



## Le *Mot* du Maire

Chères et chers habitants,

Les Fêtes de Noël vont bientôt arriver, signifiant une période de repos méritée pour toutes et tous. Les habitants de La Plaine qui ont dû supporter les travaux de la gare CFF auront enfin une période plus calme.

L'an 2020 nous apportera également quelques travaux sur le carrefour de la Plaine qui va être en partie modifié.

Au printemps, les plans pourront être consultés à la Mairie pour celles et ceux qui désirent se faire une idée.

Les aménagements autour des jardins communaux se feront également en ce début d'année comprenant des jeux pour enfants, un terrain de pétanque, des emplacements de repos avec bancs et tables et un grill.

La fameuse rampe menant de l'éco point route de Challex à la gare devrait également se construire d'ici l'automne facilitant le déplacement sur une pente douce.

Les chemins autour de la plage de La Plaine seront également refaits en matière du Salève afin de faciliter le passage des chaises roulantes et des déambulateurs à cet endroit magnifique.

Le 15 mars 2020, vous serez amené à renouveler les autorités communales, n'oubliez pas d'aller voter !

Vous le savez sans doute, je ne me représente pas pour un nouveau mandat, il est temps de laisser la place aux plus jeunes et à d'autres idées. Néanmoins pour le bien de tous, mon souhait est que ces élections se déroulent dans la sérénité et le respect, et non dans l'animosité. Je vous souhaite à tous un joyeux Noël et une bonne année 2020.

Pierre Duchêne  
Maire

## SOMMAIRE

Le Mot du Maire.....	1
Les samedis à la neige .....	2
J'ai 18 ans et je vote à Dardagny..	2
Goûter sains .....	2
Nos jeunes sportifs .....	2
La magie des beaux sites.....	3
Les réseaux sociaux.....	3
Piqûre de rappel .....	3
Budget 2020.....	4
Un manoir au purgatoire .....	5
Le Saviez-vous?.....	6
« Notre » Fête des Vignerons.....	8
Association Explore .....	10
Vagabondages ferroviaires .....	11
Une belle randonnée .....	12
La Maison du Mandement .....	12
La nuit est belle à Dardagny ....	13
Bouge ta commune.....	13
Annonces .....	14-15
Calendrier et renseignements utiles .....	16

## Les samedis à la neige

Ouverts à tous les habitants de Satigny, Russin et Dardagny les 18, et 25 janvier, 1, 22 et 29 février 2020.

Envie de faire du ski, du ski de fond ou juste le plaisir d'être à la montagne? Alors, participez aux samedis à la neige qui vous emmèneront cette année aux Contamines-Montjoies.

Ces sorties sont réservées aux habitants du Mandement et auront lieu par tous les temps pour autant

qu'il y ait suffisamment de neige.

Nous avons la chance d'avoir quelques bénévoles disposés à encadrer les enfants qui seraient seuls, et c'est pourquoi les enfants dès 8 ans qui savent faire du chasse-neige et prendre des téléskis sont acceptés.

Quant aux ados dès 16 ans non accompagnés, ils pourront skier seuls pour autant qu'ils forment un groupe de 3 minimum.



Le repas de midi est à la charge du participant et une salle dite hors sacs sera à disposition des pique-niqueurs.

Vous trouverez tous les détails dans le tout-ménage à venir!



## J'ai 18 ans et je vote sur ma commune

Les étrangers âgés de 18 ans qui ont leur domicile légal en Suisse depuis 8 ans au moins ont le droit d'élire, de voter et de signer des initiatives et des référendums sur le plan communal à Genève.

Vous habitez sur la commune de Dardagny, alors le 15 mars 2020 allez voter pour choisir votre Conseil municipal et votre Exécutif.

## Goûters sains

Qu'est-ce qu'on mange aux dix-heures et au goûter?

Le mardi 8 octobre notre infirmière scolaire, Mme Barral en collaboration avec les enseignant-e-s, les animateurs-rices du parascolaire et l'APE (Association des Parents d'Elèves), ont organisé une distribution de fruits, de légumes et de goûters sains pour tous les enfants et parents de nos écoles afin de sensibiliser les familles de l'importance de la qualité des goûters.

Cette démarche va dans le sens des actions déjà menées par l'APE, comme la journée du raisin, du lait et bien d'autres encore.

Des ateliers étaient également proposés, dessins, bricolage informations sur les produits GRTA, le label « Fourchette verte » mais aussi la très visuelle table des goûters sains et ceux qui le sont moins.



## Nos jeunes sportifs



Toutes nos félicitations et nos encouragements vont à deux jeunes athlètes de notre commune, à savoir:

- Sangehot Thawanrat, qui a terminé 3<sup>e</sup> dans la catégorie filles moins de 11 ans au Gubler School Trophy, finales suisses du championnat suisses des écoliers de tennis de table
- Nussberger Fanny qui termine également 3<sup>e</sup> dans la catégorie sprint femme, 16-19 ans, à la grande finale du Championnat du monde de Triathlon fin août à Lausanne

N'hésitez pas à nous transmettre vos résultats à [info@dardagny.ch](mailto:info@dardagny.ch) nous nous ferons un plaisir de les relayer dans notre journal.

# La magie des beaux sites

L'Office fédéral de la culture et Suisse Tourisme nous informe que la localité de Dardagny a été sélectionnée avec 19 autres villages pour faire l'objet d'un portrait en textes et en images. Les portraits de ces 20 sites seront utilisés, à titre représentatif, pour faire connaître aux touristes et aux vacanciers les perles situées à proximité des hauts-lieux connus du Grand Tour de Suisse.

des lieux tels que Ermatingen (TG), Saint-Saphorin (VD), Morcote (TI), Bauen (UR), Pleujouse (JU) et Sent (GR) et Dardagny (GE).

Chaque localité fait l'objet d'une description détaillée accompagnée d'une liste des curiosités touristiques et d'une sélection d'expériences et d'activités typiques.

Du Jura jusqu'au Tessin, Suisse Tourisme présente de façon créative

Rendez-vous sur le site [myswitzerland.com](https://www.myswitzerland.com):

<https://www.myswitzerland.com/fr-ch/destinations/dardagny-1/>



# Les réseaux sociaux

Les médias ou réseaux sociaux sont des plateformes plus ou moins ouvertes, interactives et participatives, permettant de communiquer, d'établir des relations et de les entretenir.

Ils peuvent faire des dégâts et certaines règles sont à respecter.

Vous trouverez ci-dessous quelques recommandations d'Action Innocence, valable pour tous:

## Lorsque j'utilise internet et les réseaux sociaux

### JE SAIS QUE...

- Mes publications (photos, vidéos, messages, etc.) resteront pour toujours sur Internet.
- Ces publications vont me créer une e-réputation = l'idée que les autres se font de moi.
- Les données personnelles que je poste peuvent être utilisées contre moi.
- Les personnes que je rencontre sur Internet peuvent mentir. On ne sait jamais qui se cache derrière l'écran.
- Je n'ai pas le droit de publier des photos et des vidéos sans le consentement des personnes qui y figurent.
- Si une photo ou une vidéo de moi a été publiée sans mon accord, j'ai le droit de demander de la supprimer.

### JE RETIENS QUE...

- Avant de publier, je réfléchis bien à l'image que je veux donner de moi et des autres.
- Je me rappelle que tout n'est pas vrai sur internet.
- Je reste bienveillant-e avec les autres. Si j'ai des comptes à régler, je sais qu'Internet est le pire endroit pour le faire.
- Je change régulièrement mes mots de passe et je les garde secrets.
- De manière générale, si je rencontre un problème, j'en parle à un adulte de confiance.

suisse@actioninnocence.org  
www.actioninnocence.org

action innocence

# Piqûre de rappel

Nous vous rappelons que le chemin du Jeclu (Essertines) et le chemin de la Côte, dès la sortie du village de Dardagny, ne sont pas déneigés; ce sont des routes dangereuses en hiver car la neige persiste et gèle durant de nombreux jours. Pour cette raison, ces deux routes sont fermées du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars.

## AGE ET MEDIAS SOCIAUX

13	facebook	skype *
	twitter	google +
	snapchat	google hangouts
	instagram	we chat *
	Tik Tok	twitch *
	linkedin	tumblr
	periscope	kik *
	pinterest	peach
	ask.fm *	youtube
	viber *	
16	whatsapp	
17	saraha *	
18	jodel	happn
	tinder	okcupid
	meetic	badoo

\* Accord parental nécessaire pour les mineurs  
Âges requis faits que spécifiés dans les conditions d'utilisation en avril 2018

action innocence

# Budget 2020

## COMPTES DE FONCTIONNEMENT

	2020	
	Recettes	Dépenses
Législatif et exécutif		167'340
Services généraux	79'200	1'563'830
Sécurité publique	10'000	3'500
Questions juridiques	5'000	41'300
Service du feu	10'000	203'300
Défense		23'000
Scolarité obligatoire	39'900	445'200
Culture		73'900
Sports et loisirs	2'300	422'400
Eglises et affaires religieuses		500
Vieillesse et survivants		27'700
Famille et jeunesse	60'000	582'250
Aide sociale / domaine de l'asile / chômage		65'000
Circulation routière		427'020
Transports publics	21'000	71'430
Approvisionnement en eau		18'000
Traitement des eaux usées	96'000	398'640
Gestion des déchets	6'000	457'440
Protection environnement	500	50'400
Aménagement territoire		167'670
Combustible et énergie	240'000	61'760
Impôts	4'262'000	80'000
Conventions fiscales		203'000
Péréquation financière	449'000	
Administration de la fortune et de la dette	1'248'270	972'400
<b>Totaux</b>	<b>6'529'170</b>	<b>6'526'980</b>
Boni		2'190

## INVESTISSEMENTS

	2020	
	Recettes	Dépenses
Fds intercommunal développement urbain (FIDU)		80'900
Eclairage château		200'000
Réfection vestiaire/buvette stade		3'500'000
Rampe place CFF		400'000
Aménag. carrefour de La Plaine		200'000
Cimetière - remplacement arbres		200'000
<b>Totaux</b>		<b>4'580'900</b>

# Un manoir au purgatoire, ou la difficile restauration du Château de Dardagny

Jacques Davier

## 3. Le château à travers les âges (XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>)

Le site sur lequel s'élève le château de Dardagny était déjà occupé par une villa gallo-romaine au premier siècle de notre ère. La localité n'entre dans l'histoire qu'en 1100, à l'occasion d'une donation de biens ecclésiastiques.

A cette époque, aucune mention d'un château à Dardagny. C'est en 1280 qu'est cité pour la première fois un seigneur de Dardagny, Aymon, chevalier et vassal du comte de Genève. Et qui dit seigneur, dit château ou, en l'occurrence, maison forte. En effet, au début du XIV<sup>e</sup> siècle existent à cet emplacement deux maisons fortes, séparées par une ruelle dont la largeur correspond grosso modo à celle du hall d'entrée actuel; en 1298, ces deux bâtisses appartiennent à chacun des deux seigneurs qui se partagent le fief de Dardagny: André de la Corbière (maison sud) et Michaud de Livron (maison nord).

Les deux maisons passeront en de nombreuses mains. A la Réforme (1536), le fief de Dardagny, Château-vieux et Confignon devient vassal de la Ville et République de Genève. Amédée Favre, bourgeois de Genève, réunit en 1646 les deux seigneuries entre ses mains: à ce moment commence l'histoire du château. En effet, le fils d'Amédée, Daniel Favre, conçoit l'idée de réunir les deux manoirs en un seul. En 1655, il entame d'énormes travaux, à l'issue desquels le château de Dardagny occupe déjà pratiquement la même assiette qu'aujourd'hui.

La seigneurie est acquise en 1683 par Jean-Antoine Lullin puis, en 1721, par Jean Vasserot. Ce noble hollandais, également seigneur des Vaux et banquier d'Amsterdam, meurt trois ans plus tard; son fils Jean hérite du domaine en 1731 et transforme son château en splendide maison de maître style XVIII<sup>e</sup> siècle. Entre autres travaux, il aménage un hall d'entrée muni d'un grand escalier d'honneur avec barrière en fer forgé qui rejoint la galerie du premier étage; côté Salève, il ferme la cour intérieure pour y aménager une salle des fêtes, la « Salle des Chevaliers », décorée de fresques à l'italienne en trompe-l'œil et agrémentée de deux cheminées au-dessus desquelles trônent les armoiries du seigneur. La salle

est percée de baies vitrées donnant sur la terrasse et la façade est ornée d'un fronton triangulaire orné des armes des Vasserot.

Le fief échoit en 1775 à Jean-Philippe Horneca, ci-devant pasteur de Dardagny mais, surtout, époux de l'héritière Vasserot, Marie-Renée-Christine. Il le transmet en 1779 à son fils Jacques-Antoine, qui change son patronyme en Horngacher. Celui-ci exécute le dernier aménagement intérieur du château: l'installation en 1780 d'un orgue dans la Salle des Chevaliers et le prolongement de la galerie du premier étage jusqu'à la porte permettant d'accéder à l'instrument. Horngacher grave aussi deux devises sur les façades de sa demeure: « *Inveni portum; spes et fortuna valet, 3 juillet 1780* » (Me voilà au port, adieu fortune et bonnes espérances) au-dessus de la porte d'entrée, et « *Curarum dulce levamen, 1781* » (Doux soulagement aux peines), sur le fronton est. Enfin, il refait entièrement la fontaine.

En 1795, la seigneurie est vendue à la Nation genevoise, qui rachète tous les droits féodaux, alors que le château et les terres restent entre les mains de leurs légitimes propriétaires. En 1848, les Horngacher les vendent à Jean-Louis Fazy. Au décès de celui-ci en 1879, la propriété est partagée entre ses deux filles: Blanche Fazy hérite du château; avec son époux Louis Glardon, le couple mène grand train au château. Mais la propriété, « gagée, comme l'écrit Jacques Gros, par un créancier ayant fourni un certain capital », échoit à ce dernier, un dénommé Jean-Marie Berthier de Lyon, en 1884.

## Autrefois Dardagny

Dans les années 1960, la commune de Dardagny se suffisait à elle-même tant les « commerces » et services y étaient nombreux. En 1960, elle comptait 767 habitants.

Dans le village de Dardagny ce ne sont pas moins de trois cafés, dont deux restaurants, qui rassemblaient villageois et visiteurs. Ainsi on pouvait compter une épicerie qui n'avait ni frigo ni congélateur, une laiterie, une boulangerie, une poste, une douane et même... une banque! Une fois par semaine la caisse Raiffeisen tenait guichet dans une tour du château et, par la suite, dans les immeubles de la Planta!

On pourrait presque dire qu'il y avait une Migros, puisqu'un camion du géant orange venait en tournée deux fois par semaine approvisionner les habitants des campagnes. Il y avait aussi le camion du poissonnier une fois par semaine. Un camion lecture – l'ancêtre du bibliobus – et une désormais célèbre librairie qui a résisté au temps qui passe... et à Amazon.

Il y avait une entreprise générale de maçonnerie, une menuiserie, un tonnelier charron (le charron utilise le bois et le fer pour construire et réparer des véhicules attelés, fabriquer des roues) et une matelasseuse. Métier aujourd'hui disparu, la matelasseuse ouvrait les matelas, les évidait de leurs intérieurs (en crin ou en coton) pour laver le tout, le sécher au grand air et les rembourrer afin de leur donner un meilleur confort et une nouvelle vie. Il y avait aussi un forgeron maréchal ferrant, une couturière à Essertines, une entreprise de jardinage à Malval et une douane.

De nombreuses écuries dont des chevaux de trait, des vaches, des moutons des cochons. Du fumier dans chaque arrière-cour et des poulaillers dans chaque ferme.

A la Plaine, trois cafés restaurants dont le très réputé Café de la Gare et un hôtel-restaurant. Un magasin

de tabliers, bottes, sabots, chaussures et habits d'agriculteurs. Le commerçant faisait aussi le taxi avec sa voiture privée. Rappelons qu'à l'époque les TPG ne s'aventuraient pas dans nos lointaines campagnes! Il y avait aussi une boucherie charcuterie, une pompe à essence et un petit garage, un plombier, un électricien, un poste de douane et, jusqu'en 1971, un poste de gendarmerie. Une « vraie » gare presque internationale!

En ce temps-là, on assistait aux Promotions (récemment renommées « Fête des écoles »); on pratiquait la pêche sans permis et la chasse était autorisée dans le canton. Elle ouvrait en automne après les vendanges. Lièvres, lapins, faisans, sangliers et chevreuils alimentaient bien des familles. Toutes les fermes possédaient un jardin potager et des vergers. Dans chaque ferme nichaient des hirondelles. Elles sont aussi beaucoup



plus rares de nos jours.

Pour les éleveurs de bétail, une forme de coopérative avait été constituée pour se protéger entre eux de la perte accidentelle d'une bête et d'en permettre le rachat. Sa dépouille était ainsi transportée dans le petit garage jouxtant la fontaine au chemin de la Côte. Elle y était inspectée par le vétérinaire agréé et si la viande était comestible, elle était dépecée par un boucher professionnel, étiquetée et distribuée à chaque actionnaire de la société en fonction du nombre de ses parts.

Nombreuses étaient les familles qui possédaient des bois. L'Etat les a rachetés pour les entretenir et aménager des chemins pédestres.

Une fois par année, il y avait la descente d'alpage. En effet, les paysans de la région envoyaient leurs vaches paître dans les alpages du Crozat sur le Jura français. Des vaches avec leurs cloches traversaient ainsi le village dans une joyeuse cacophonie pour retrouver leurs écuries.

A l'automne, il y avait la choucroute et la cochonaille. Chaque ferme avait un cochon. Le premier qui tuait son cochon ouvrait son tonneau de choucroute en distribuait aux voisins avec des échanges de cochonnailles (atriaux frais, puis saucisses à fumer). Une fois le tonneau terminé, un autre voisin tuait son cochon et le même partage s'opérait, et ainsi de suite.

Tout le monde avait une radio, la télévision a fait son apparition plus tard, dans les années 1970-1980.

L'hiver après le dîner on cassait des noix que l'on faisait sécher dans le grenier pour les apporter ensuite au moulin d'Aire-La-Ville pour faire de l'huile.

Le village était autonome! On y trouvait l'essentiel et même bien plus. Les gens s'entraidaient et l'esprit

de solidarité était bien présent. Notre commune a su préserver certaines de ces belles valeurs.

De nos jours, la majorité de ces commerces et services ont malheureusement disparu. Néanmoins, la commune abrite encore de nombreuses sociétés de services, cafés-épiceries et restaurants. Ils sont listés sur le site de la commune, ne les oublions pas!

Les nombreux viticulteurs-encaveurs qui autrefois vendaient leur récolte sous forme de moût ou de vin clair, vinifient de nos jours majoritairement eux-mêmes et commercialisent leur vin sous leur propre appellation. Les foudres de chênes centenaires ont laissé place à des cuves inoxydables permettant une vinification plus précise et contrôlée. La viticulture fait partie du patrimoine de notre commune et de notre canton et contribue à la renommée des vins genevois.

En ce temps-là j'avais 20 ans... j'avais 20 ans pour très longtemps...

*Merci à celle qui se reconnaîtra pour ces délicieuses anecdotes et souvenirs.*



# « Notre » Fête des Vignerons

Danielle Wyss et Guillaume Zumbach

Par un heureux concours de circonstances que la vie parfois nous réserve, nous avons eu le privilège et le bonheur de participer à la dernière Fête des Vignerons à Vevey en tant que figurants.

Nous, des Genevois! C'est-à-dire Guillaume Zumbach et moi-même, Danielle Wyss-Hutin, tous deux habitants de Dardagny.

Guillaume avait l'honneur de représenter officiellement Genève et plus particulièrement les vigneron genevois; quant à moi, je me suis trouvée entraînée dans cette aventure par ma fille Emmanuelle habitant Corseaux au-dessus de Vevey, une des 400 choristes de la Fête et sa fille de 6 ans, Linoé et j'ai joué le rôle d'une grand-mère avec sa petite fille dans le tableau incontournable de la noce.

Il faut en effet savoir que, mis à part les porteurs de drapeaux cantonaux, dont Guillaume était un fier représentant, tous les figurants devaient être de la région veveysanne pour pouvoir participer à la Fête. Lausanne, c'était déjà trop loin!

Un des charmes très particulier de ce spectacle qui draine, quatre fois par siècle des milliers de spectateurs (l'arène pouvait en loger 20'000 par représentation et il y a eu 20 représentations!) est en effet qu'il ne peut se concevoir que grâce à une participation, complètement bénévole, de la population locale. C'est une ferveur populaire qui en est l'ingrédient principal et qui mobilise des familles entières, souvent de génération en génération. Une anecdote pour illustrer cet engouement: je me suis trouvée un jour avec une figurante de la noce, femme d'un âge certain, qui me raconte qu'elle participe pour la quatrième fois à la Fête des Vignerons, à chaque fois dans le tableau de la noce! Elle avait 9 ans la première fois. Et, me dit-elle: « J'économise depuis deux ans pour offrir des billets à mes enfants et petits-enfants ».

Privilège donc, pour nous, d'avoir pu baigner et nous immerger pleinement pendant les trois semaines de la Fête dans une ambiance unique: où ailleurs, je

vous le demande, trouverait-on plus de 7000 « fous » (selon Daniele Finzi, le concepteur de la Fête) pour accepter tant de semaines de répétitions, pour sacrifier

leurs vacances d'été et transpirer sous un soleil de plomb et tout cela complètement bénévolement, voire même en payant de sa poche le costume? Sans parler des très nombreux bénévoles qui ont travaillé dans l'ombre, à la technique, à la sécurité, à l'accueil, sans avoir le plaisir d'être dans l'arène lors du spectacle! Bonheur

et émerveillement d'avoir pu, au fil des jours et des semaines, participer et assister à la création et à la mise en place de toutes les pièces de ce puzzle grandiose, puzzle fait de musiques, de textes, de danses, de costumes, de chœurs, de décors, qui ont pu trouver progressivement leur plein épanouissement dans un étourdissant foisonnement visuel et auditif et dans une étonnante harmonie.

Nous qui taxons volontiers les Vaudois de peu expansifs, de réservés « Qui ne peut, ne peut! » disait



Tel est Guillaume

Gilles, avons été pris dans une euphorie joyeuse, une sorte d'enchantement, de magie qui a perduré pendant trois semaines de folie. Certes, nous avons parfois bien transpiré, Guillaume surtout dans son beau costume de drap épais, nous avons d'autres fois été rafraîchis et interrompus, par une pluie intempestive; certes la foule omniprésente tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'arène a pu nous donner des envies de solitude et de calme, mais que la fête fut belle, que le souvenir qui nous en reste est émerveillé.

### *Souvenirs donc!*

Nous nous souviendrons des enfants choristes coccinelles, papillons et de la gracieuse libellule aérienne.

Nous nous souviendrons des armaillis et de leurs magnifiques costumes aux motifs de poya.

Nous nous souviendrons des étourneaux omniprésents, virevoltant auprès des spectateurs, les rafraîchissant au besoin.

Nous nous souviendrons de la petite Julie et de son grand-père, fil rouge du spectacle, touchante de naturel et de fraîcheur.

Nous nous souviendrons des chèvres du Petit Chevrier caracolant dans les gradins.

Nous nous souviendrons du french-cancan des effeuilleuses, dans leurs robes aux multiples jupons colorés.

Nous nous souviendrons des Cent-Suissesses, pour la première fois associées aux Cent-Suisses, égalité oblige!

Nous nous souviendrons de l'accueil plein de retenue et d'émotion fait aux vigneron-tâcherons récompensés

...et de tellement d'autres magnifiques tableaux évocateurs des travaux de la vigne.



*Photo Céline Michel – Fête des Vignerons*

# Association Explore – 13 décembre 2019 – CHAD

Florence Oberson

Le 13 septembre dernier, l'association Explore a bénéficié d'un magnifique soleil à l'occasion de sa deuxième soirée de soutien au CHAD – Coopérative du Hangar Agricole à Dardagny. Nous avons partagé un moment convivial et musical en pleine campagne.

Le but d'Explore est de permettre aux jeunes enfants de parents de moins de 25 ans:

- de découvrir la nature et ses bienfaits, la terre et les activités en plein air;
- de participer à des après-midi thématiques au parc d'Espoir;
- de découvrir et d'apprendre un art grâce à des événements / expositions;
- d'accéder à la pratique d'un sport, de cours de musique, de théâtre, d'art visuel sur demande en cours collectifs ou individuels.

La Mairie de Dardagny nous a offert les tables et les bancs, le Domaine des Rothis a offert son droit d'usage et les vigneron copropriétaires ont tous contribué à la réussite de cet événement.

En fin d'après-midi, nous avons eu le plaisir d'accueillir le groupe du parascolaire de Dardagny grâce à l'idée de Dominique Steiner et les enfants se sont baladés à dos de poney avec Laurence de Rahm du

Centre Hippique de la Chaumaz, sauté à qui mieux mieux sur le château gonflable offert par Jean-Jacques Duez de Château Rigolo à Russin et accompli de ravissants dessins collectifs. Le BBDR dirigé par le charismatique Mauricio Salamanca a rythmé l'heure de l'apéritif sous la lumière du soleil couchant. Le rock puissant et authentique des compositions originales du groupe des Random Play créé par Jean-Louis Pieraggi a donné la note stimulante pour le début de la soirée. Le tonique Chris des Spit Reckless nous a emporté vers la nuit par un rock tantôt sensible, tantôt puissant avec un sens du partage et des valeurs chères à l'association Explore.

Le 30 novembre 2019, les animaux de l'association Explore vont emménager à Dardagny dans un magnifique parc de trois hectare au lieu-dit La Tuilière et nous nous réjouissons de vous transmettre des nouvelles.

Grâce à vos présences, l'association Explore a récolté CHF 2'546,10 pour emmener les enfants vers la nature, la culture et le sport. Nous vous remercions de tout cœur!

*Le comité*

*Patrice Plojoux, Jean-Louis Pieraggi,  
Margaux Pulazza, Florence Oberson*



# Vagabondages ferroviaires pleins d'entrain

*Profitez des cartes journalières en vente à prix réduit à la Mairie*

*Jean-Claude Ferrier*

Dans un ballon d'essai qui s'est heureusement dégonflé, les CFF ont lancé l'idée de supprimer les cartes journalières en vente à prix réduit dans de nombreuses communes de notre pays. Il s'en est vendu 463 l'an dernier à Dardagny à des sédentaires animés par une énergie nomade. La chance de découvrir la Suisse, de rejoindre l'une ou l'autre de nos 1806 gares réparties sur le réseau ferroviaire le plus dense du monde. L'occasion d'aller « limer sa cervelle avec celle d'autrui » comme disait Montaigne.

L'auteur suisse alémanique Peter Bichsel relève son bonheur de voyager en train, l'ambiance favorise son activité d'écriture et il préfère la présence de voyageurs à la solitude de sa table de travail. Même si tout a changé depuis l'apparition des téléphones portables. Il m'avait dit s'amuser à écouter les conversations souvent intimes et à imaginer ce que la personne au bout du fil pouvait bien déclarer. « Et quand j'en ai marre, je descends et je prends le train suivant. « On ne voyage pas pour arriver mais pour être en route », disait Goethe. Je pensais à tout cela dans le train de Brigue quand un passager d'outre-Jura commença à tenir des propos idiots sur notre pays à un interlocuteur de ses amis, cassant les pieds des autres passagers. Le retour au silence fut

apprécié. Pas pour longtemps. Un autre bavard raconte à un ami qu'il descend à Martigny où l'attend un taxi pour monter à son chalet de Verbier. Le personnage cité avant se lève et lui fait remarquer qu'il est dans un train suisse et qu'on ne parle pas si fort dans les trains suisses, avant de regagner sa place. Le wagon se tord de rire. Sa conversation terminée, l'homme de Verbier l'approche et lui dit: « Monsieur, vous devriez voir un médecin ». Rarement un voyage en Valais n'a été aussi amusant.

Il y a toujours un voyageur ou une voyageuse qui tient le crachoir pendant la somnolence de quelques autres. Un exercice amusant consiste à enclencher son chronomètre pour cinq minutes et compter combien de fois l'orateur utilise l'expression « en fait », que l'on entend à tout propos dans les transports publics, les assemblées soporifiques ou pire, à la radio ou à la TV. Le mal court.

En voyageant dans le MOB (Montreux-Oberland Bernois), beaucoup de touristes restent accrochés à leurs tablettes. Tant pis pour le panorama. Une mère de famille japonaise fait exception. De temps à autre, elle secoue son mari et ses enfants pour les inciter à voir le paysage. Ce qu'ils daignent faire avant de se replonger dans leurs écrans. Quelle tristesse!



# Une belle randonnée sur les crêtes du Jura voisin

Stéphane Todesco

Lors des précédentes éditions, je vous ai fait découvrir diverses promenades dans notre région. Je vais m'éloigner un petit peu pour partir dans la commune de Péron et vous faire découvrir une randonnée sur les crêtes du Jura. Pour commencer, il faut vous rendre à Farges; à droite de l'église un chemin monte en direction de «Pré Bouillet». Le chemin devient une route forestière carrossable que vous suivez jusqu'au lieu-dit «la piste de Malatrait». A cet endroit, vous prenez la route forestière sur la gauche en direction de la cabane du téléphone. Cette cabane abritait en hiver les surveillants de la ligne électrique HT de Chancy-le Creusot. En cas de surcharge de neige sur les fils, ils avertissaient le barrage qui coupait l'électricité et des bénévoles munis de longues perches venaient déneiger les fils. Une fois la cabane passée, vous suivez un sentier peu marqué en direction de la «Poutouille», un des deux alpages appartenant à la commune de Péron. Celui-là se situe sur un sommet à l'extrémité sud de la Haute Chaîne. Vous vous trouvez dans le périmètre du Parc Naturel Régional du Haut Jura et de la Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura. Si vous êtes attentif, peut-être allez-vous voir un bel oiseau appartenant à la famille des gallinacés et qui est protégé; il s'agit du grand Tétrás du Jura. Après la Poutouille, vous vous dirigez sur le refuge du Gralet. L'alpage



éponyme se situe au sud-est de la réserve. Le long du chemin vous avez une magnifique vue sur la Valserine. Une fois arrivé au Gralet, vous pourrez vous reposer dans un magnifique refuge géré par l'association AG3. Du bois est à disposition pour vous réchauffer. Une fois bien resourcé, il faut penser à repartir, car il y a encore environ une heure trente de marche pour rejoindre le départ. Mais vous ne pouvez pas vous tromper: il n'y a qu'à suivre la piste carrossable jusqu'à votre moyen de transport. N'oubliez pas que sur le Jura l'eau est rare, souvent non potable, que des personnes se sont perdues dans ce que nous appelons de la montagne à vaches. Préparer votre randonnée et profitez du paysage tout en le respectant.

## Association de la Maison du Mandement

Se trouvant à La Plaine, plus précisément à la route de La Plaine 89, la Maison du Mandement est un espace pour les ateliers, la lecture, des cours et des jeux pour enfants. C'est un endroit unique de partage ouvert et adapté à tous les âges. Un havre de paix, un cocon où toute personne peut venir, avec ou sans enfant, se détendre, partager, créer des liens ou tout simplement faire une pause. Une cotisation annuelle de 20 francs est demandée aux familles qui souhaitent s'inscrire aux divers ateliers et/ou cours. Si vous êtes intéressé à animer un atelier ou donner un cours, merci de nous écrire à: [maisondumandement@gmail.com](mailto:maisondumandement@gmail.com). Vous pouvez également venir voir ce que nous avons déjà pu faire comme ateliers ou événements sur nos réseaux sociaux Instagram et Facebook sous « Maison du Mandement ».



### PROGRAMME DE LA MAISON DU MANDEMENT

<b>Lundi</b>	18.30 – 19.45 YOGA adultes
<b>Mardi</b>	13.45 – 15.30 Cours d'italien
<b>Mercredi</b>	08.30 – 09.30 Cours de renforcement musculaire 11.00 – 11.45 3P/4P Cours d'allemand 12.15 – 13.00 5P/8P Cours d'allemand 14.00 – 17.00 Atelier créatif (1x par mois) 14.00 – 17.00 Anniversaires! (1x par mois) 18.30 – 19.30 Cours de Barre à terre adultes
<b>Jeudi</b>	09.00 – 11.30 Cours de russe 16.15 – 17.15 (6 à 8 ans) Combo danse 17.30 – 18.30 (9 à 12 ans) Combo danse
<b>Vendredi</b>	16.30 – 18.00 (6 à 12 ans) Cours de dessin
<b>Samedi, dimanche fermé</b>	

# Bouge ta commune

Anne Zoller

Le 13 octobre 2019 la commune de Dardagny a invité ses jeunes de 12 à 20 ans afin de relever des défis sportifs et imaginer le futur de leur commune en présence de l'association « We Start » et « Time for Action ».

Dix-huit jeunes ont répondu présent (4 filles / 10 garçons de 9 à 14 ans et 4 jeunes hommes de plus de 16 ans). Les participant-e-s ont été invité-e-s à découvrir des activités physiques, à relever des défis que des experts leur ont proposés lors d'ateliers de 45 minutes chacun.

Jennifer, sur la base d'un circuit training, met nos jeunes en action par un échauffement, puis ils ont tenté, avec un certain succès, les trois figures incontournables du breakdance proposées par Antonnella.

Ce fut ensuite au tour de Hamzra (ancien membre de l'équipe Tunisienne de boxe) d'expliquer trois enchaînements légendaires effectués sur un ring de boxe. Après le coup droit, le crochet et l'esquive les jeunes sont attentifs aux conseils prodigués par Raphaël pour la self défense, comment prévenir les violences

(verbales et physiques), apprendre le respect de soi et des autres, développer la confiance et l'estime de soi.

Pour le goûter, les magnifiques tartes de Célia ont ravi les papilles et la journée a continué en deux groupes, les moins de 16 ans d'un côté et les plus de 16 ans de l'autre.

L'objectif était d'encourager leur motivation, leur créativité ou d'évoquer les problématiques qu'ils rencontrent sur la commune ainsi que leurs besoins afin d'esquisser des pistes de solutions.

Des idées émergent pour le futur de la commune, vue par les jeunes, pour les jeunes.

Tous les concepts qui sont apparus seront étudiés par les commissions concernées et nous verrons ce qu'il sera possible de mettre en œuvre pour notre jeunesse.

Un magnifique dimanche ensoleillé en présence de nos jeunes.

# La nuit est belle à Dardagny

## *Quand les étoiles jouent à cache-cache avec les nuages*

Alix Rivoire

La nuit était belle à Dardagny le 26 septembre dernier, malgré quelques nuages qui obstruaient parfois la vision majestueuse des constellations.

A l'initiative de la Commune et de l'Association des habitants de Dardagny – La Plaine une rencontre a été organisée afin de profiter de cette unique nuit magique sans éclairages publiques dans le canton. Avec le concours de la Société astronomique de Genève et afin de nous mettre dans le contexte Yann Lehmanns, astronome amateur nous a parlé de ce qu'il se passe un peu plus haut. Le sujet est si vaste, complexe, passionnant et hors dimensions. Ainsi j'ai notamment appris que nous pourrions mettre cent fois la terre sur la seule moitié du soleil! Et que pour rejoindre le soleil depuis la lune, il faudrait compter sur un voyage de dix ans non-stop

avec un avion de chasse. Ou encore que les planètes n'émettent pas de lumière contrairement aux étoiles qui en produisent.

L'assemblée comptait un peu plus de septante personnes. On écoute et on découvre avec intérêt ce monde à part. Les questions fusent et le très jeune public s'illustre par la pertinence de ses interrogations.

Après la théorie, place à l'observation pour le bonheur des petits comme des grands. On se presse à la queue leu-leu derrière ces engins étranges, télescopes imposants à la forme parfois surprenante, qui pourraient être sortis du film « Retour vers le futur ».

Alors oui, la nuit était belle à Dardagny ce soir-là.

# Le jury du concours floral intercommunal nous balance des fleurs

Le traditionnel concours fleuri des communes genevoises a livré ses résultats pour 2019.

Le concours distingue également les fontaines les mieux fleuries. Les massifs et les fontaines des communes, ainsi que les terrasses des établissements ont été évalués deux fois au cours de l'été par 12 équipes formées de 36 professionnels et amateurs volontaires.

La commune de Dardagny a reçu le 2<sup>e</sup> prix dans la catégorie « Collectivités 1501 – 3000 habitants ».

Nous félicitons nos paysannes et femmes rurales pour leur magnifique travail.



## Vous habitez dans la commune de Dardagny ? Vous cherchez un emploi ?

La Commune de Dardagny vous offre la possibilité de participer aux activités du Club de chercheurs d'emploi.

La mesure est créée pour donner une possibilité de formation ou de perfectionnement à la technique de recherche d'emploi et faciliter la réinsertion des chercheurs d'emploi en leur assurant dans la durée un soutien structuré, soit une demi-journée par semaine, durant 10 semaines (hors vacances scolaires). La finalité de la mesure reste le réem-

ploi de chaque membre, mais pas nécessairement dans la profession exercée précédemment.

Le travail en groupe conduit à une dynamisation des participants et apporte un soutien individuel à la volonté de retrouver un emploi.

Une séance d'information aura lieu à la mairie de Dardagny le 14 janvier 2020. Un tout ménage suivra pour les inscriptions.

# Merci!

## Remerciements

Lectrices & lecteurs de l'Echo du Château, vous êtes formidables! Vous avez été nombreux à donner suite à l'appel de la maman qui ne peut plus conduire et grâce à votre générosité, elle peut compter sur des aides qui lui sont précieuses. Soyez ici chaleureusement remerciés par elle bien sûr ainsi que par l'équipe du journal.



## Mise en garde de la Mairie

Il semblerait que des sociétés de sécurité, se disant mandatées par la Mairie, proposent leurs services d'alarmes ou autres.

Sachez que la Mairie n'a jamais mandaté aucune de ces sociétés.



Photo d'illustration



[www.goshinjutsu-kwai.ch](http://www.goshinjutsu-kwai.ch)

# Portes Ouvertes

**Judo Karaté Ju-jitsu Iaïdo**

**Samedi 21 mars 2020**

**Dès 15h00 au dojo de Dardagny**



**17h30 : verre de l'amitié**

**19h00 : Risotto**

(20.- adultes, enfants -14 ans, gratuits)

**N'hésitez pas à amener vos ami(e)s intéressé(e)s.**

24, ch. de la Donzelle  
1283 Dardagny

[www.goshinjustu-kwai.ch](http://www.goshinjustu-kwai.ch)  
[info@goshinjutsu-kwai.ch](mailto:info@goshinjutsu-kwai.ch)

Secrétaire : 076 616 79 14  
Président : 022 754 03 33

# Calendrier

## Fermetures pendant les fêtes de fin d'année

**Mairie:** du mardi 24 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020 inclus

**Etat civil à Meyrin:** du mardi 24 décembre 2019 au mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2020 inclus. Répondeur 022 989 16 23 ou [etat-civil@meyrin.ch](mailto:etat-civil@meyrin.ch)

## Vacances scolaires

Fin d'année: lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020

Février: du lundi 10 au vendredi 14 février 2020

Pâques: du jeudi 9 avril au vendredi 17 avril 2020

Vacances d'été: lundi 29 juin au vendredi 21 août 2020

**Crèche de l'Ô-Vive** Voir vacances scolaires

**The Lo'kal** à La Plaine Voir vacances scolaires

## Travaux de déneigement

Les routes et chemins doivent disposer d'une largeur minimale de 5m pour permettre le passage des engins de déneigement. Merci pour votre collaboration !

## Marques de contrôle pour chiens 2020

En vente à la mairie dès la rentrée 2020

## Levées des objets encombrants

Mercredis 5 février | 8 avril | 10 juin | 5 août | 7 octobre | 9 décembre

## Passages du Bibliobus

Dardagny, cour du château 14h - 15h30

La Plaine, parking route de La Donzelle 16h - 17h

Mardis 14 janvier | 11 février | 10 mars | 7 avril | 5 mai | 2 juin | 30 juin  
25 août | 22 septembre | 20 octobre | 17 novembre | 15 décembre

## Samedis à la neige

18 & 25 janvier – 1<sup>er</sup>, 22 & 29 février 2020. Sorties réservées aux habitants du Mandement. Voir circulaire ou [www.dardagny.ch](http://www.dardagny.ch)

**Samedi 18 janvier:** Raclette des Aînés servie par le Conseil Municipal Salle polyvalente

**Samedi 25 janvier:** L'APE fête ses 40 ans (cinéma, raclette, animations) Salle polyvalente

**Samedi 31 janvier:** Choucroute du FC Donzelle/Club des 100 Foyer de la salle polyvalente

**Vendredi-samedi-dimanche 21-22-23 février:** Tournoi du FC Donzelle Salle polyvalente

**Samedi 29 février:** soirée la Donzelloise du FC Donzelle Salle polyvalente

**Dimanche 22 mars:** course pédestre Run Evasion Rhône Salle polyvalente

**Samedi 4 avril:** soirée annuelle du BBDR Salle polyvalente

## Impressum

Journal édité par l'administration communale

Rédaction: Commission Communication

Impression: Moléson Impressions

Tirage: 775 exemplaires imprimés sur papier 100% recyclé avec des encres bio végétales et sans cobalt

## Prochaine parution 30 mars 2020

Photo première page: Irina Ferrier

Délai rédactionnel: 17 février 2020

# Renseignements utiles

## Mairie de Dardagny

Route du Mandement 520 | 1283 Dardagny

022 754 12 30 | [info@dardagny.ch](mailto:info@dardagny.ch) | [www.dardagny.ch](http://www.dardagny.ch)

Horaires: Lundi-mardi-jeudi-vendredi 8h à 11h45  
Mercredi et les après-midis sur RDV

## Etat civil du Mandement à Meyrin

Mairie de Meyrin | 022 782 82 82

## La Poste - Satigny

Horaires: Lundi au vendredi 8h à 12h - 14h30 à 18h  
Samedi 8h30 à 11h

## Déchets

Espace récupération du Nant-de-Châtillon  
Chemin des Communaux 40 | 1233 Bernex

## Horaires de novembre à février

Lundi: fermé

Mardi au vendredi: 14h à 17h

Samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 17h

## Horaires de mars à octobre

Lundi: fermé

Mardi au vendredi: 15h à 19h

Samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 17h

Sauf pour les jours fériés tombant sur des lundis

Info-Service 022 546 76 00

## Gendarmerie de Blandonnet

022 427 62 10 | Urgences: 117

## Service du feu

Urgences: 118

## PYTHON SECURITE sàrl

En cas de nuisances ou dérangements

022 300 44 45 | 24h sur 24

## Plage de Dardagny

Info-service | 022 546 76 00

## EMS de La Plaine

022 754 96 96

## Centre d'action sociale de Meyrin (CAS)

Rue des Vernes 20 | 1217 Meyrin | 022 420 65 30

Horaires: 8h30-12h00 et 13h30-16h30

Fermé le mardi matin

## Association pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement

Ch. J-Ph. de Sauvage 27 | 1219 Châtellaine

022 785 43 26 | de 8h à 12h et 13h à 17h (LUN-VEN)

<http://afjmvvm.accueilmfamilial-geneve.ch>

[information@afjmvvm.ch](mailto:information@afjmvvm.ch)

## Paroisse protestante du Mandement

022 753 16 30

Horaires: Mardi de 8h à 13h et jeudi de 13h à 18h

[www.protestant.ch/direct/mandement](http://www.protestant.ch/direct/mandement)

[mandement.prot@bluewin.ch](mailto:mandement.prot@bluewin.ch)

## Paroisse catholique

Route de La Gare 17 | 1242 Satigny

Conseil de paroisse Pierre Descloux 022 753 12 03